

Hacking Justice - Julian Assange

Le combat du siècle pour la liberté d'informer

Dans une démocratie, la liberté d'informer est un minimum vital et ne peut être une option, quelles que soient nos opinions politiques.

Julian Assange, journaliste, informaticien, cyber-militant et lanceur d'alerte australien est le fondateur, rédacteur en chef et porte-parole de WikiLeaks créé en 2006. Ce media crypté a fait connaître des millions de documents classifiés ou secrets sur les **pratiques des gouvernements et des multinationales sur la guerre, l'espionnage et la corruption, notamment des États-Unis.**

Traqué depuis 2010 pour avoir révélé la manière dont les États-Unis et leurs alliés mènent la guerre en Irak et en Afghanistan, il est menacé d'expulsion vers les États-Unis où il risque 175 ans d'emprisonnement pour espionnage. Comme tous ceux qui se sont opposés à l'impérialisme états-unien, il doit être détruit et la Grande-Bretagne qui le maintient enfermé dans la prison de haute-sécurité de Belmarsh depuis avril 2019 s'y emploie avec zèle : le 10 décembre, les juges britanniques ont donné leur feu vert à son extradition vers les États-Unis.

Cette histoire concerne chacun d'entre nous.

Nous mobiliser pour Julian Assange, c'est ne pas accepter qu'il soit victime des « raisons d'Etat » !

En France, les lois portant atteintes aux libertés et droits fondamentaux se sont multipliées sous le régime Macron et nous avons été nombreux à nous mobiliser contre elles :

- introduction de l'état d'urgence dans le droit commun,
- loi « Sécurité Globale » remettant en cause les libertés d'expression, d'information, de manifestation,
- schéma national du maintien de l'ordre réduisant la liberté de manifester,
- décrets du 2 décembre 2020 élargissant les possibilités de fichage massif et systématique jusqu'aux enfants mineurs,
- loi dite « *sur le séparatisme* » rebaptisée en « *défense des valeurs républicaines* » réduisant les libertés associatives ...

Jamais l'espace des libertés fondamentales ne s'est autant rétréci en si peu de temps et accompagné d'une telle répression.

Par son travail d'information, Julian Assange participait à éclairer ces dérives criminelles et liberticides. Son combat est juste, il est le nôtre ! Mobilisons-nous pour qu'il obtienne le droit d'asile en France !

Il ne peut pas y avoir de démocratie sans transparence, sans liberté de la presse, sans protection des journalistes, en particulier d'investigation, ainsi que des lanceurs d'alerte.

Sans justice, il n'y a pas de liberté. La liberté de Julian Assange est aussi la nôtre.

Venez en débattre et envisager les suites à donner à l'occasion de la projection du film **Hacking Justice** qui retrace cette histoire le **27 janvier 2022 à 20h30** au cinéma **Le Dietrich**.

Signataires : Poitiers Palestine, PCF 86, Attac 86, Les Amis du Monde diplomatique Poitiers, LDH Poitiers, Education World 86, DNSI 86, Génération-s 86.